

La première mention certaine de Bouillon paraît dans un texte de 988, il est hors de doute cependant qu'il existait depuis des siècles déjà.

Les meilleurs spécialistes sont d'accord pour admettre que ce nom remonte à la période gallo- romaine.

Mais, faute de documents probants, il est impossible d'avancer une date précise de la fondation de son château; la fonction historique de celui-ci sera de garder le passage entre le nord et le sud, entre la haute et la basse Lotharingie : ces fameuses "avenues des Français" empruntées par toutes les invasions et jusqu'en 1940.

L'histoire du château épouse étroitement celle de la Ville et du Duché, elle comporte trois périodes bien distinctes...

* Les ducs de la Maison d'Ardenne, dont Godefroid de Bouillon était le cinquième et le dernier du nom, en furent les possesseurs jusqu'en 1096; c'est à cette date que Godefroid de Bouillon engagea (avec possibilité de racheter ses biens dans un délai de trois ans) son duché en entier à Otbert, Prince-Evêque de Liège, qui pille les églises et les couvents de son propre diocèse pour en payer le prix. Subvenant ainsi aux frais de la première croisade, notre Duc conquiert Jérusalem et y meurt en 1100 avec le titre d'"avoué du St-Sépulchre " après avoir refusé de porter la couronne d'or de roi de Jérusalem "là où le Christ avait porté une couronne d'épines".

* Les Princes-Evêques de Liège, deuxième série des Ducs de Bouillon, après bien des fortunes diverses, le garderont durant près de six siècles.

* Cette possession finira par leur échapper par suite de son usurpation par la famille des La Marck : les princes-évêques, pour des raisons de facilité, avaient délégué leurs pouvoirs à des gouverneurs et, en 1430, nommèrent gouverneur l'un des grands féodaux de la principauté, le comte Evrard III de la Marck. Cette famille était très remuante, ambitieuse et surtout sans beaucoup de scrupules. Tant et si bien que le titulaire de la famille prend, au début du XVII^e siècle, le titre de Duc de Bouillon concurrentement avec le prince-évêque de Liège. En 1591, Henri de la Tour d'Auvergne, père du grand Turenne, épouse Charlotte de la Marck qui meurt sans enfant mais lui lègue ses propriétés et ses titres; c'est ainsi que, sans posséder le château, les La Tour d'Auvergne portent le titre de Duc de Bouillon. Aussi remuants que les La Marck, ils finissent par se faire remettre, en 1678, la ville et le duché par Louis XIV que ses troupes avaient conquis en 1676, cette prise de possession est confirmée officiellement par les traités de Nimègue (1679) et Rijswyck (1697).

Durant tout le XVIII^e siècle, Bouillon sera comparable à une oasis de liberté jusqu'au 24 avril 1794, date à laquelle l'assemblée du peuple du duché - qui compte environ 150 villages - proclame le régime républicain. Puis, selon une formule d'un auteur du siècle dernier, "le requin de la Seine happa le goujon républicain de la Semois": ce fut le 26 octobre 1795 l'intégration, pure et simple, dans la République française (département des forêts).



Déplacement en car
du
1 mai 2012
A
BOUILLON

Informations générales

Date : le **01/05/2012**

Heure de départ : **07h00 précises**

Lieu de départ : à Châtelet Place Franco-Belge

Destination : Bouillon

Club visité: Les Sabots de Godefroy

Distances : 6-12-21

L'après midi Bouillon

Retour: à Châtelet vers 18 h 00

N'oubliez pas non plus votre carnet de marche et la légendaire bonne humeur de l'Écureuil.

INFO également sur : www.ecureuil-chatelet.be

Modalités de paiement

Après avoir réservé votre place auprès de Marianne Hody, le montant est à verser sans tarder sur le compte voyage ci-joint ou en espèce à Marianne Hody.

Date limite de paiement le 22 avril :

Après cette date vous risquez de voir votre place donnée aux membres inscrits en réserve.

Membre(s) adulte(s) : **9 €**

Enfants de – de 12 ans : **5 €**

Non-membres : **12 €**

L'inscription à la marche est comprise dans le prix du voyage.

COMPTE : 001- 2445708 – 26

IBAN : BE 59 0012 4457 0826

COMMUNICATION : VO /04

**Aucun remboursement n'est prévu
En cas de non-participation.**

En cas d'annulation, veuillez contacter d'urgence
Mme Marianne HODY au 071/38.05.54